



Étude du budget 2017

(Résumé de l'après-midi du 9 novembre 2016)

PLAN DIRECTEUR INFORMATIQUE (PDI)

Le plan directeur informatique (PDI) permet d'assurer la continuité des opérations, donne une vision des cinq années à venir et s'appuie sur les pratiques émergentes.

La gouvernance du PDI est implantée

- 28 projets retenus
 - 6 projets réalisés
 - 14 projets en chantier
 - 8 projets à lancer
- Des investissements de 11,4 M\$ sur cinq ans (2015-2019)

Exemples de projets réalisés :

- Déploiement d'une solution de gestion et de réservation de plateaux
- Déploiement du concept de bureau à distance
- Actualisation du système téléphonique (commutateur 911)
- Déploiement du Wi-Fi dans les édifices administratifs de la Ville

Exemples de projets en chantier :

- Remplacement du système financier municipal
- Déploiement du volet transactionnel sans papier
- Déploiement d'un système de gestion intégré de documents
- Rattrapage et tenue à jour des environnements et de l'infrastructure

PLAN D'INVESTISSEMENTS 2017-2021

Le Comité des immobilisations et du budget et le comité exécutif recommandent le contenu du programme d'investissements 2017-2021, notamment de maintenir l'indexation de 1 % de la taxe dédiée au maintien des infrastructures en 2017.

Rappelons que le rattrapage en matière d'infrastructures se chiffre à 1,3 G\$ sur 25 ans.

- Des efforts importants sont réalisés pour effectuer ce rattrapage, notamment grâce :
 - aux investissements annuels dans le PTI
 - En 2003, le PTI était de 37 M\$; aujourd'hui, il est de plus ou moins 115 M\$. On estime qu'il pourrait atteindre 117 M\$ en 2021.
 - aux gestes responsables du conseil municipal :
 - Toutes nouvelles sources de revenus dédiées aux investissements
 - La mise en place de la réserve cycle de vie
 - La réserve totalise 14 M\$ en 2016
 - La mise en place d'une taxe dédiée aux fonds des infrastructures
 - En 2017, 25,2 M\$ de travaux seront réalisés grâce à cette taxe
 - Depuis 2012, 81,2 M\$ de travaux ont été réalisés ou seront réalisés avec cette enveloppe
 - L'adhésion à des programmes de subvention pour nous permettre de faire du rattrapage
 - Depuis 2007, les principales subventions reçues représentent 366,3 M\$ auxquelles s'ajoute la part de la Ville, soit 132,7 M\$, pour un montant total de 499 M\$
 - Exemples de travaux réalisés ou en cours de réalisation à la suite de subventions reçues depuis 2007 : rénovation des usines et travaux sur les autres infrastructures d'aqueduc et d'égout :
 - Des plans directeurs et des outils de planification qui permettent d'investir stratégiquement

Le programme d'investissements 2017-2021 a été réalisé en tenant compte :

- des priorités du conseil municipal au plan d'action 2014-2017, notamment :
 - Investir massivement et stratégiquement dans les infrastructures, dont la bonification de l'enveloppe d'asphaltage
 - Investir dans le logement communautaire
 - Miser sur les transports alternatifs – réseau cyclable
 - Continuer à tirer le maximum des programmes d'aide financière des paliers de gouvernement supérieurs pour les infrastructures et le logement social
- de deux nouveaux enjeux de l'année 2016
 - La situation relative à la coloration de l'eau dans certains secteurs
 - L'enjeu du maintien de la planification des travaux pour les parcs de voisinage prévus à être réalisés à partir du financement des frais de croissance.

Le total des investissements pour les cinq prochaines années est de 664 M\$, dont 126 M\$ en 2017.

Les travaux porteront sur :

- Un plan d'intervention sur plusieurs années pour corriger la situation relative à la coloration de l'eau
 - Contexte :
 - Découle de la corrosion des conduites d'aqueduc constituées de fonte, ce qui entraîne la formation de dépôts causant une coloration de l'eau
 - Touche approximativement 81 km de réseau d'aqueduc (6,8 % du réseau) dont environ 27 km (2,3 %) correspondent à une problématique courante

- Nécessite des interventions variables du Service des travaux publics (purges, rinçages de conduites, etc.)
- La qualité de l'eau distribuée respecte les normes applicables (ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec)
 - La présence de fer n'a pas d'impact sur la santé, mais présente un enjeu esthétique
- Investissements :
 - Approximativement 53 M\$ (81 km de conduites d'aqueduc) sont requis pour permettre de régler cet enjeu dans la grande majorité des secteurs affectés. Ce montant n'inclut pas les besoins en séparation et autres interventions parallèles (remplacements d'égout, réfection d'asphalte sur pleine largeur, etc.)
 - Divers projets déjà réalisés, en chantier ou prévus à court terme dans la programmation courante du PTI permettent de régler des problèmes sur divers plans, la situation relative à la coloration de l'eau présente sur le territoire
 - Plan de financement des interventions associées à la situation relative à la coloration de l'eau :

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023-2028	Total
Interventions associées à la situation relative à la coloration de l'eau	820 \$	6 450 \$	6 000 \$	2 000 \$	2 000 \$	5 200 \$¹	30 530 \$	53 000 \$

- ✓ La mise en place du plan d'intervention à long terme associée à la situation relative à la coloration de l'eau est rendue possible grâce à l'instauration de la taxe dédiée aux infrastructures

¹ L'augmentation de la taxe dédiée prévue en 2022 sera entièrement allouée au projet de manière récurrente.

- Poursuite de deux plans d'interventions majeurs amorcés en 2016 (horizon 2016-2020) :
 - la rue Notre-Dame : 19,33 M\$
 - le boulevard Saint-Joseph : 42,6 M\$
- La réfection du réseau routier
 - Depuis l'entrée en vigueur de la fusion municipale, les investissements (6 M\$) dans le réseau routier ont quadruplé
 - Les investissements proposés pour 2017 sont de 23,5 M\$
- La réfection des réseaux d'aqueduc et d'égouts
 - En 2003, 4 M\$ étaient alloués à la réfection des réseaux d'aqueduc et d'égouts tandis qu'une somme de 34,9 M\$ est proposée en 2017
- D'autres projets d'investissements :
 - Logement social (AccèsLogis Québec) :
 - Une enveloppe de 2 M\$/an.
 - Advenant des annonces additionnelles de subventions de la part des autres paliers gouvernementaux, la Ville bonifiera son enveloppe en conséquence.

- Programme de rénovation résidentielle :
 - Une enveloppe de 1,2 M\$ par année
- Maintien des bâtiments municipaux :
 - Pour les années 2017 à 2021, la somme de 15,9 M\$ sera réservée à la mise à jour des bâtiments municipaux, dont près de 2,9 M\$ en 2017
- Investissements dans le transport actif :
 - Une programmation de travaux de 3,8 M\$ pour le développement des sentiers récréatifs est en cours de réalisation. Ces travaux seront réalisés d'ici la fin de 2019
 - Une enveloppe annuelle de 1,4 M\$ est allouée au développement du réseau cyclable
 - Un montant de 470 000 \$ par année est dédié à la réfection du réseau cyclable
- Nouveaux trottoirs en milieu urbain
 - Une enveloppe de 470 000 \$ par année
- Poursuite des plans d'intervention :
 - Mesure de modération de la circulation
 - Maintien de l'enveloppe annuelle de 470 000 \$
 - Réaménagement de deux intersections :
 - Boulevard Maloney Ouest et rue Saint-Louis en 2017
 - Rue Broad, chemin Klock et boulevard des Allumettières en 2021
 - Plan quadriennal des parcs (QUAD)
 - Enveloppe annuelle de 3,3 M\$
 - Poursuite du plan directeur informatique
 - Investissements de 21,5 M\$ sur cinq ans
 - Réalisation de deux terrains synthétiques
 - D'Arcy-McGee-Symmes (Ville de Gatineau) : 2,5 M\$
 - Grande-Rivière (Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais) : 2,4 M\$
 - Subventions de 1,25 M\$ pour chaque terrain synthétique accordées par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec
 - Poursuite du programme de rattrapage des véhicules et de la machinerie
 - 2017 : 3,125 M\$
 - 2018 : 4,93 M\$
 - 2019 : 6,249 M\$
 - 2020 : 3, 567 M\$
 - 2021 : 5,501 M\$

L'enjeu des parcs liés aux frais de croissance

- Plusieurs parcs prévus en 2016, 2017 et 2018 auraient dû être réalisés en utilisant les frais de croissance (montant total de 5 071 809 \$)
 - Des modes alternatifs de financement sont proposés.

***Toutes les décisions sur le budget seront prises le jeudi 10 novembre.
Toutes les recommandations seront officiellement approuvées
lors de l'adoption du budget 2017 le 6 décembre 2016.***